

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT ROMAIN DE COLBOSC, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand GIRARDIN, Maire.

Conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

**Etaient présents : MM. GIRARDIN, FOUACHE, Mme RINGOT, M. GASNIER, Mme Sylvie CADINOT, M. BOUTIN, Mme COLBOC, MM. PREVEL, COTTARD, GUEROUT, Mme MULLER, M. FAVENNEC, Mmes DAVID-BEAULIEU, COUTANCE, MALANDAIN, MM. LECLERCQ, HODET, Mme ROUX,-**

**Etaient excusés : M. QUEVREMONT (pouvoir donné à M. GASNIER), Mmes LEBRUN (pouvoir donné à Mme CADINOT), TASSERIE (pouvoir donné à Mme MULLER), LEROY (pouvoir donné à M. FAVENNEC), M. DUBOURG (pouvoir donné à M BOUTIN), Mmes LAINE (pouvoir donné à Mme COUTANCE), Madeleine CADINOT (pouvoir donné à Mme RINGOT), M. CARON (pouvoir donné à Mme ROUX), Mme REBEUF (pouvoir donné à Mme MALANDAIN).-  
formant la majorité des membres en exercice**

Mme DAVID-BEAULIEU a été élue secrétaire.

-----

**Procès-verbal de la dernière séance :** Madame ROUX précise que c'est elle qui a demandé des explications sur le guide de l'éco-citoyen et non Madame REBEUF. Monsieur le Maire lui répond que la correction sera faite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la dernière séance sous réserve de la modification mentionnée ci-dessus.

### COMMUNICATIONS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des prochaines dates à retenir :

- Samedi 30 mars : Foire aux Bestiaux
- Dimanche 31 mars : 10 ans Louisiane and Caux Jazz Band
- Dimanche 31 mars : Loto Amis des Résidents Salle des Merisiers Hôpital de St Romain à 14h
- Jeudi 25 avril : Repas des Aînés
- Mercredi 8 mai : Commémoration de la victoire de 1945
- Mardi 14 mai : « La sérénité au volant » pour les seniors de 14h30 à 16h salle de réunion
- Jeudi 6 juin : Voyage des Aînés

### ➤ MAISON POUR TOUS

- Présentation du rapport d'activités de l'année 2018
- Présentation et analyse du compte de résultat de l'année 2018
- Examen du budget prévisionnel 2019

➤ ASSOCIATION LE SIROCO

- Présentation du rapport d'activités de l'année 2018
- Présentation et analyse du compte de résultat de l'année 2018
- Examen du budget prévisionnel 2019

## FINANCES

Délibération n°10/2019 : COMPTE DE GESTION 2018 DE LA VILLE
---

Le conseil municipal,  
A l'unanimité,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes des tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT la bonne gestion du Receveur,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion de la Ville de Saint Romain dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°11/2019 : COMPTE DE GESTION 2018 DE LA REGIE MUNICIPALE DE TRANSPORT
---

Le conseil municipal,  
A l'unanimité,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes des tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT la bonne gestion du Receveur,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget 2018 en ce qui concerne la section de fonctionnement,
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion de la Régie de transport dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°12/2019 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA VILLE
--

Monsieur le Maire propose au Conseil d'examiner le compte administratif 2018 dont les résultats sont les suivants :

**A- Section Fonctionnement**

Recettes	4 730 541,80 €
Dépenses	3 411 637,53 €
<b>Soit un excédent de clôture total de :</b>	<b>1 318 904,27 €</b>

**B- Section investissement**

Recettes	608 906,70 €
Dépenses	1 094 593,28 €
<b>Soit un déficit brut de :</b>	<b>485 686,58 €</b>

*Restes à réaliser*

<i>Recettes</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Dépenses</i>	<i>126 978,68 €</i>
<i>Total</i>	<i>-126 978,68 €</i>
<b>Soit un déficit de clôture total de</b>	<b>612 665,26 €</b>

Sous la présidence de Monsieur GASNIER, doyen de l'assemblée,

Le conseil municipal,

A la majorité (22 voix pour -M. GIRARDIN s'étant retiré - 4 abstentions – M. CARON (pouvoir donné à Mme ROUX), Mmes MALANDAIN, ROUX, REBEUF (pouvoir donné à Mme ROUX) (pouvoir donné à Mme MALANDAIN))

APPROUVE le compte administratif 2018 de la Ville.

Délibération n°13/2019 : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE MUNICIPALE DE TRANSPORT
---

Monsieur le Maire propose au Conseil d'examiner le compte administratif 2018 dont les résultats sont les suivants :

Section Fonctionnement

Recettes	8 228,17 €
Dépenses	7 208,89 €
Soit un excédent de clôture de	1 019,28 €

Sous la présidence de Monsieur GASNIER, doyen de l'assemblée,

Le conseil municipal,

A la majorité (22 voix pour -M. GIRARDIN s'étant retiré - 4 abstentions – M. CARON (pouvoir donné à Mme ROUX), Mmes MALANDAIN, ROUX, REBEUF (pouvoir donné à Mme ROUX) (pouvoir donné à Mme MALANDAIN))

APPROUVE le compte administratif 2018 de la Régie de Transport.

Délibération n°14/2019 : AFFECTATION DU RESULTAT 2018 DE LA VILLE
---

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le 28 mars 2019, ce jour,

Constate que le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement global de : **1 318.904,27 €**

Le besoin de financement de la section d'investissement c/1068 est de **612 665,26 €**

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

En priorité à la couverture du besoin de financement C/1068 : **612 665,26 €**

Pour le solde :

- à l'excédent de fonctionnement reporté C/002 : **706 239,01 €**

Délibération n°15/2019 : AFFECTATION DU RESULTAT 2018 DE LA REGIE MUNICIPALE DE TRANSPORT

Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le 28 mars 2019, ce jour,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Constate que le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement global de **1 019,28 €**.

**DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT :**

En priorité à la couverture du besoin de financement C/1068 : **0,00 €**  
Pour le solde :  
- en réserves (dotation complémentaire) C/1068 : **0,00 €**  
- à l'excédent de fonctionnement reporté C/002 : **1 019,28 €**

Délibération n°16/2019 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Conformément au débat d'orientations budgétaires, Monsieur le Maire propose au conseil le maintien des taux d'imposition 2018 :

Taxe	Taux communaux 2017
Taxe d'habitation	13,06%
Foncier bâti	24,44%
Foncier non bâti	49,17%

Le conseil municipal,  
A la majorité (23 voix pour, 4 contre – M. CARON (pouvoir donné à Mme ROUX), Mmes MALANDAIN, ROUX, REBEUF (pouvoir donné à Mme ROUX) (pouvoir donné à Mme MALANDAIN))

DECIDE de fixer les taux d'imposition 2019 comme exposé ci-dessus.

Délibération n°17/2019 : BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA VILLE :

- Examen des subventions aux associations.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'examiner le tableau des subventions aux associations proposé par les commissions et de l'adopter :

ASSOCIATIONS	Fonction	BP 2018	REALISE 2018	BP 2019
ACPG - Anciens Combattants	020	147,00	0,00	147,00
Association 36-15	020	147,00	147,00	147,00
Eco-Choix	020	147,00	147,00	147,00
Excelsior	020	147,00	147,00	147,00
FNACA	020	147,00	147,00	147,00
La Hêtraie	020	147,00	147,00	147,00
Les Médailleurs Militaires	020	58,00	58,00	58,00
saint romain loisirs subv exception, PATINO	020	1 900,00	1 900,00	1 900,00
<b>Total 020</b>		<b>2 840,00</b>	<b>2 693,00</b>	<b>2 840,00</b>
Coopérative Ecole Maternelle	20	305,00	305,00	4 000,00
Coopérative Ecole Primaire	20	305,00	305,00	20 000,00
<b>Total 20</b>		<b>610,00</b>	<b>610,00</b>	<b>24 000,00</b>
Siroco - loyer	30	40 000,00	40 000,00	40 000,00
SiRoCo - Subvention de fonctionnement	30	83 600,00	100 500,00	83 600,00
SiRoCo - Reversements locations	30	16 900,00		16 900,00
<b>Sous total SIROCO</b>		<b>140 500,00</b>	<b>140 500,00</b>	<b>140 500,00</b>
Comité de Jumelage Adendorf	30	147,00	147,00	147,00
Confrérie du Boudin	30	147,00	147,00	147,00
Seine en musique	30	147,00	147,00	147,00
<b>Total 30</b>		<b>140 941,00</b>	<b>140 941,00</b>	<b>140 941,00</b>
G.A.C.C.S.R.	40	147,00	147,00	147,00
Scouts unitaires de France	40	0,00	0,00	147,00
La Pétanque Saint Romanaise	40	147,00	0,00	0,00
Moto Club Escorte	40	147,00	147,00	147,00
S.R.A.C ( Saint Romain Athlétic Club)	40	147,00	147,00	147,00
S.R.A.C. subvention pour école de foot	40	11 164,00	11 164,00	11 164,00
Saint Romain Loisirs	40	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Saint Romain Tennis Ballon	40	147,00	147,00	147,00
S.R.T.C (Tennis club)	40	147,00	147,00	147,00
S.R.T.C - Subvention école de tennis	40	1 122,00	1 122,00	1 122,00
Union Nationale des Parachutistes	40	147,00	147,00	147,00
Vélo Club Saint Romanais	40	147,00	147,00	147,00
Salon du mariage	40	147,00	0,00	147,00
LES PETITS LUTINS DE FRANCOIS HANII	40	147,00	0,00	0,00
SUR LE CHEMIN DE L'ECOLE	40	147,00	0,00	0,00
Subvention (MPT) fonctionnement	40	25 533,00	43 733,00	35 433,00
Subvention MPT - CAF temps libre	40	18 200,00		18 200,00
Subvention loyer (Maison Pour Tous)	40	27 500,00		27 270,93
Subv. bibliothèque (livres= 4000 + fournitures=1000 + part.5h Laurence)	40	9 900,00	9 900,00	
Conseil Municipal Jeunes - sur justificatifs	40	1 000,00	0,00	1 000,00
poste animateur FONJEP	40	28 677,00	28 735,52	28 850,00
Réseau Normand (moins le FONJEP)	40	129 334,00	129 333,56	129 400,00
<b>Sous total MPT</b>		<b>240 144,00</b>	<b>238 973,01</b>	<b>240 383,00</b>
Divers	40	500,00	0,00	500,00
<b>Total 40</b>		<b>264 547,00</b>	<b>262 288,01</b>	<b>264 492,00</b>
Union des commerçants	510	147,00	147,00	147,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>409 085,00</b>	<b>406 679,01</b>	<b>432 420,00</b>

Le conseil municipal,

A la majorité (24 voix pour - 3 abstentions – Mmes Sylvie CADINOT, MULLER, LEBRUN, en raison de leurs fonctions au sein d'une association mentionnée au tableau ci-dessus).

DECIDE l'attribution de subventions aux associations comme exposé ci-dessus.

- Vote du budget primitif 2019

Monsieur le Maire présente les investissements proposés :

	<b>PROPOSITIONS 2019</b>	<b>Subventions possibles 2019</b>	<b>besoin de financement 2019</b>	<b>CHOIX 2019</b>
<b>Vie associative, sportive et culturelle</b>	<b>276 129</b>	<b>0</b>	<b>276 129</b>	<b>254 700</b>
<u>SRAC</u>				
Terrain synthétique - solde	9 100		9 100	<b>9 100</b>
- travaux de mise aux normes	12 000		12 000	<b>12 000</b>
- installation d'un pare-ballons	7 200		7 200	
- éclairage chemin d'accès	1 800		1 800	<b>1 800</b>
- video surveillance	10 000		10 000	<b>10 000</b>
<u>salle omnisports:</u>				
- réfection de la toiture	50 000		50 000	<b>50 000</b>
<u>SiRoCo:</u>				
Divers équipements (avance 2018 déduite)	6 829		6 829	<b>6 800</b>
remplacement des fauteuils	155 000		155 000	<b>160 000</b>
<u>M.P.T.:</u>				
-création de toilettes handicapés	15 600		15 600	
-Eclairage salle du 3ème âge	3 600		3 600	
<u>LOCAL RUE ODIEVRE</u>				
acquisition de mobilier - aménagement local rue H Odièvre	5 000		5 000	<b>5 000</b>
<b>Espaces et bâtiments communaux</b>	<b>725 106</b>	<b>123 118</b>	<b>601 988</b>	<b>359 818</b>
<b>bâtiments communaux</b>	<b>329 786</b>	<b>123 118</b>	<b>206 668</b>	<b>75 568</b>
<u>Mairie</u>				
<u>Isolation thermique salle du Conseil- Option 1</u>				
-Isolation murs	8 500	6 500	2 000	
-Modification du chauffage	6 800	4 200	2 600	
- Réfection de la décoration F12	10 000	7 300	2 700	
Total salle du Conseil option 1	<b>25 300</b>	<b>18 000</b>	<b>7 300</b>	
<u>Isolation thermique salle du Conseil- Option 2</u>				
- Isolation murs et remplacement des fenêtres	31 000	22 675	8 325	
-Modification du chauffage	6 800	4 200	2 600	
- Réfection de la décoration salle du Conseil	10 000	7 300	2 700	
Total salle du Conseil Option 2	<b>47 800</b>	<b>34 175</b>	<b>13 625</b>	<b>13 625</b>
<u>Mairie Expo-Réunions</u>				
<u>Isolation thermique salle de réunions- Option 1</u>				
Isolation des murs	17 000	13 000	4 000	
Réfection de la décoration	20 000	14 600	5 400	
Total salle de réunions option 1	<b>37 000</b>	<b>27 600</b>	<b>9 400</b>	
<u>Isolation thermique salle de réunions- Option 2</u>				
Isolation murs et remplacement des fenêtres	44 286	32 393	11 893	

Réfection de la décoration	15 000	10 950	4 050	
Total salle de réunions option 2	<b>59 286</b>	<b>43 343</b>	<b>15 943</b>	<b>15 943</b>
-ascenseur bâtiment	100 000		100 000	
changement des chaudières logements communaux	31 000		31 000	<b>31 000</b>
presbytère - renforcement du plancher par passage d'une poutre	14 400		14 400	
Etudes	5 000		5 000	<b>5 000</b>
Frais géomètre	10 000		10 000	<b>10 000</b>
<b>voirie - éclairage</b>	<b>395 320</b>	<b>0</b>	<b>395 320</b>	<b>284 250</b>
comblement cavité souterraine ancienne école	162 000		162 000	<b>162 000</b>
travaux voie forestière - ONF	78 000		78 000	
<u>aménagement avenue du Général de Gaulle</u>				
-études	15 810		15 810	
<u>Cimetière</u>				
-Réalisation de 2 allées en béton désactivé	34 500		34 500	
-réalisation de l'allée centrale en enrobé	20 010		20 010	<b>20 000</b>
- réalisation de 2 allées en enrobé	17 250		17 250	
-réparation de la clôture	4 500		4 500	
- construction d'un ossuaire (en attente nouveau chiffrage)	3 400		3 400	<b>3 400</b>
- automatisation portillon	3 850		3 850	<b>3 850</b>
- reprises de concessions	15 000		15 000	<b>15 000</b>
	25 000		25 000	
Cheminement piétons	10 000		80 000	<b>80 000</b>
Parking Briqueterie	6 000		6 000	
<b>Developpement urbain et durable</b>	<b>20 341</b>	<b>5 413</b>	<b>14 928</b>	<b>15 000</b>
Programme zéro phyto: - acquisition matériel desherbage mécanique - broyeur tondeuse	10 341	5 413	4 928	<b>5 000</b>
Acquisition de mobilier urbain (bancs, poubelles)	4 000		4 000	<b>4 000</b>
Acquisition matériel réserve communale	2 000		2 000	<b>2 000</b>
acquisition de terrains	4 000		4 000	<b>4 000</b>
<b>Vie scolaire et périscolaire</b>	<b>9 700</b>	<b>0</b>	<b>9 700</b>	<b>10 000</b>
travaux d'aménagement et mobilier restaurant scolaire - fenêtres oscillo battantes	5 000		5 000	<b>5 000</b>
	4 700		4 700	<b>5 000</b>
<b>Attractivité et rayonnement</b>	<b>15 700</b>	<b>0</b>	<b>15 700</b>	<b>29 700</b>
Illuminations de Noël	3 000		3 000	<b>3 000</b>
amélioration sono de la ville	1 700		1 700	<b>1 700</b>
FISAC- panneau d'information commerces	11 000		11 000	<b>25 000</b>
<b>Mairie</b>	<b>74 800</b>	<b>0</b>	<b>74 800</b>	<b>54 800</b>
<b>Services Administratifs + Frais divers</b>	<b>20 800</b>		<b>20 800</b>	<b>23 800</b>
Équipement informatique/mobilier	5 000		5 000	<b>5 000</b>
système de pointage	8 000		8 000	<b>8 000</b>

<b>Police municipale</b>				
Acquisition de caméra d'épaule	800		800	<b>800</b>
Vidéosurveillance - Modernisation du système et extension	7 000		7 000	<b>10 000</b>
<b>Engagements contractuels</b>	<b>11 000</b>		<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
Chauffage bâtiment des communaux P3	11 000		11 000	<b>11 000</b>
<b>Services techniques</b>	<b>43 000</b>		<b>43 000</b>	<b>20 000</b>
Acquisition de véhicules	15 000		15 000	<b>10 000</b>
Acquisition d'un chariot élévateur	18 000		18 000	
Outillage/petit équipement (ligne budgétaire)	10 000		10 000	<b>10 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 121 776</b>	<b>128 531</b>	<b>993 245</b>	<b>724 018</b>

Monsieur le Maire propose à l'assemblée un projet de budget primitif 2019 équilibré en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 4 502 708,40 € et en section d'investissement à 2 278 697,97 €, tenant compte des coûts de fonctionnement estimés et du choix des investissements à réaliser.

Le conseil municipal,

A la majorité (23 voix pour, 4 contre – M. CARON (pouvoir donné à Mme ROUX), Mmes MALANDAIN, ROUX, REBEUF (pouvoir donné à Mme ROUX) (pouvoir donné à Mme MALANDAIN) car souhaitaient une baisse des taux d'imposition – le groupe les Indépendants a voté pour car les taux d'imposition sont restés stables depuis 2 ans, les dotations de l'Etat baissent encore et il est d'accord avec les investissements réalisés pour la commune)

ADOpte le budget primitif 2019 de la Ville ainsi présenté.

Délibération n°18/2019 : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 DE LA REGIE MUNICIPALE DE TRANSPORT
---

Monsieur le Maire propose au conseil d'adopter le budget annexe de la Ville concernant le fonctionnement du petit train.

Ce budget est équilibré en dépenses et recettes à 5 919.28 €.

Le conseil municipal,

A la majorité (23 voix pour, 4 abstentions – M. CARON (pouvoir donné à Mme ROUX), Mmes MALANDAIN, ROUX, REBEUF (pouvoir donné à Mme ROUX) (pouvoir donné à Mme MALANDAIN))

ADOpte le budget primitif 2019 de la Régie de transport ainsi présenté.

La secrétaire de séance,

Catherine DAVID-BEAULIEU